

AUDACIA

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'assemblée générale
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AUDACIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Estimations comptables - Créances clients, autres créances et comptes de régularisation

La société comptabilise des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans les notes 5.7 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Estimations comptables – Ecart d'acquisition

Comme mentionné dans la note 2.2.3 relative aux principes, règles et méthodes comptables de l'annexe, l'écart d'acquisition non amortissable est comptabilisé au bilan consolidé pour une valeur correspondant à la différence entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part de l'entité acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition (apport) et évaluée selon la méthode générale de la comptabilité d'acquisition.

Une éventuelle dépréciation est constatée dans le cas où la valeur d'usage de l'UGT auquel est affecté l'écart d'acquisition s'avère inférieure à sa valeur nette comptable (comprenant également la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition), celle-ci étant imputée en priorité sur l'écart d'acquisition.

La valeur actuelle est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette méthode.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah KRESSMANN-FLOQUET

COMPTES CONSOLIDES

En normes françaises (en €)

AUDACIA

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes consolidés au 31/12/2022

58 rue D'Hauteville

75010 PARIS

SIRET : 49247179200035

NAF : 6430Z

Table des matières

ETATS DE SYNTHESE	4
BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6
1. Faits caractéristiques	6
2. Principes et règles d'établissement des comptes	7
2.1. Principes d'établissement des comptes consolidés	7
2.2. Modalités de consolidation	7
2.2.1. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées	7
2.2.2. Méthodes de consolidation	7
2.2.3. Ecart d'acquisition	8
2.2.4. Opérations internes	9
2.3. Méthodes et règles d'évaluation	9
2.3.1. Immobilisations incorporelles	9
2.3.2. Immobilisations corporelles	9
2.3.3. Immobilisations financières	9
2.3.4. Stocks et en-cours	10
2.3.5. Valeurs mobilières de placement	10
2.3.6. Créances et dettes	10
2.3.7. Provisions pour risques et charges	10
2.3.8. Chiffre d'affaires	10
2.3.9. Impôts sur les résultats	11
2.3.10. Résultat exceptionnel	11
2.3.11. Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés	11
3. Changements comptables	11
3.1. Etablissement des premiers comptes consolidés du Groupe	11
3.2. Changement de méthode	12
3.3. Changement de réglementation	12
4. Périmètre de consolidation	13
4.1. Organigramme du groupe au 31 décembre 2022	13
4.2. Liste des sociétés consolidées	13
4.3. Sociétés exclues du périmètre	13

4.4.	Autres sociétés non consolidées	14
4.5.	Variations de périmètre.....	14
5.	Informations relatives au bilan consolidé	15
5.1.	Immobilisations incorporelles	15
5.2.	Ecart d'acquisition.....	16
5.3.	Immobilisations corporelles	17
5.4.	Immobilisations financières.....	18
5.5.	Titres mis en équivalence	19
5.6.	Stocks et en cours.....	20
5.7.	Créances clients, autres créances et comptes de régularisation.....	20
5.8.	Trésorerie	22
5.9.	Capital social de la société mère	22
5.10.	Tableau de bouclage des capitaux propres consolidés	23
5.11.	Valeurs mobilières susceptibles de donner accès au capital de la société mère	23
5.12.	Provisions pour risques et charges	24
5.13.	Emprunts et dettes financières	25
5.14.	Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	25
6.	Informations relatives au compte de résultat	27
6.1.	Information sectorielle	27
6.2.	Charges de personnel	27
6.3.	Autres charges d'exploitation.....	27
6.4.	Résultat financier.....	28
6.5.	Résultat exceptionnel	28
6.6.	Impôts sur les résultats.....	29
6.7.	Preuve d'impôt	29
6.8.	Résultat par action.....	30
7.	Autres informations	30
7.1.	Effectif	30
7.2.	Engagements hors bilan	30
7.2.1.	Engagements reçus.....	30
7.2.2.	Nantissements	30
7.2.3.	Engagements réciproques	30
7.2.4.	Engagements Crédit-bail	31
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	31
7.4.	Rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux	31
7.5.	Transactions avec les parties liées.....	31

7.6.	Evènements postérieurs à la clôture	31
7.7.	Tableau des flux de trésorerie consolidé.....	32

ETATS DE SYNTHESE

BILAN

Bilan Actif	31/12/2022	Bilan Passif	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	2 349 379	Capital	594 257
Dont Ecarts d'acquisition	2 349 379	Primes	6 331 428
Immobilisations corporelles	281 793	Réserves consolidées et résultat consolidé	5 620 158
Immobilisations financières	6 367 333	Autres	
Titres mis en équivalence	1 954 214	Capitaux propres - Part du groupe	12 545 843
Actif immobilisé	10 952 719	Intérêts minoritaires	239 300
Stocks et en-cours	26 149		
Clients et comptes rattachés	8 387 765	Provisions	21 215
Autres créances et comptes de régularisation	1 563 231	Emprunts et dettes financières	877 385
Valeurs mobilières de placement	211 945	Fournisseurs et comptes rattachés	6 871 378
Disponibilités	4 330 631	Autres dettes et comptes de régularisation	4 917 319
Actif circulant	14 519 721	Dettes	12 666 082
Total Actif	25 472 440	Total Passif	25 472 440

Absence de comparatif : cf. note 3.1.

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat	31/12/2022
Chiffre d'affaires	9 772 920
Autres produits d'exploitation	1 331 603
Achats consommés	89 255
Charges de personnel	5 100 948
Autres charges d'exploitation	4 962 439
Impôts et taxes	227 108
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	247 358
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	477 415
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	477 415
Charges et produits financiers	-69 546
Charges et produits exceptionnels	7 715
Impôts sur les résultats	88 868
Résultat net des entités intégrées	326 716
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	-5 174
Résultat net d'ensemble consolidé	321 542
Intérêts minoritaires	46 279
Résultat net (Part du groupe)	275 263
Résultat par action	0,0579
Résultat dilué par action	0,0476

Absence de comparatif : cf. note 3.1.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Les présents comptes consolidés d'AUDACIA (le « Groupe ») concernent la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022. Sauf mention particulière, les données sont présentées en euros.

1. Faits caractéristiques

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, le Groupe AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires de 9,8 m€ en hausse (+20%) par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette évolution attendue a notamment été marquée par la forte dynamique de l'activité générée par les nouveaux fonds dont le chiffre d'affaires de 3,4 m€ augmente de +184%, tandis que l'activité historique, liée à la sortie progressive des anciens produits ISF, ressort en baisse de 21%.

Portée par sa nouvelle stratégie, le Groupe AUDACIA a poursuivi lors de l'exercice 2022 le développement de ses activités :

Capital-développement

L'activité est en forte progression (+113%), grâce notamment au succès du dispositif Obligations Relance qui a contribué à hauteur de 0,5 m€ de chiffre d'affaires.

Au cours de l'année 2022, le Groupe AUDACIA a investi 31 m€ dans 11 PME françaises (Girod Médias, Les Petites Canailles, Atlantis TV, Groupe Ober, Maison Kitsuné, Maison Landemaine, LePape, Ninkasi, Vie & Véranda, Zodiac Milpro et Vanessa Bruno) ;

Capital-innovation

L'activité a connu un essor prononcé avec un chiffre d'affaires qui ressort à 3,4 m€ en 2022 contre 0,6 m€ en 2021. Cette croissance est portée par le FPCI QUANTONATION 1, premier Fonds mondial dédié aux technologies quantiques, qui a annoncé son final closing à 91,4 m€ en juillet 2022, dépassant son objectif initial de 50 m€. Le Groupe AUDACIA a enregistré des revenus importants en 2022, intégrant notamment une commission de gestion non récurrente. Ce seul Fonds représente environ 35% du CA Groupe 2022.

Au cours de l'année 2022, les équipes de gestion ont investi 33,4 m€ dans 23 start-ups :

- QUANTONATION a investi 30 m€ dans 16 start-ups dont 8 réinvestissements. À fin 2022, l'équipe QUANTONATION a déployé 64% du montant total souscrit ;
- Le feeder GEODESIC EXPANSION a déployé 3,4 m€ dans 7 start-ups (Latitude, Miratlas, IonX, The Exploration Company, Space Cargo, Eos et Ascendance Flight Technologies) portant l'investissement total du feeder à 4,2 m€.

Capital-immobilier

Le capital-immobilier, centré sur le *coliving*, a été marqué par l'inauguration de la première résidence exploitée par Sharies située à Vanves – Grand Paris (1 500 m²). Les résidences de *coliving* à Massy (500 m²) et à Reims (5 000 m²) seront exploitées en 2024.

Par ailleurs, le Groupe AUDACIA a procédé à l'analyse des conséquences liées à la crise Ukrainienne sur les comptes au 31 décembre 2022.

Les opérations militaires en Ukraine lancées le 24 février 2022 par les forces armées russes et les sanctions prises contre la Russie et la Biélorussie par de nombreux États ont des incidences sur l'activité économique mondiale. Le groupe AUDACIA n'a pas, à ce stade, identifié d'impacts directs significatifs mais la situation fera l'objet d'une veille et d'un suivi réguliers au cours de l'exercice 2023 en fonction de l'évolution de la crise.

2. Principes et règles d'établissement des comptes

2.1. Principes d'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe AUDACIA au 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, en application des dispositions du Règlement ANC n° 2020-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles comptables générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

2.2. Modalités de consolidation

2.2.1. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

La société consolidante et l'ensemble de ses filiales clôturent leurs comptes le 31 décembre.

La durée des comptes annuels des entités consolidées est de 12 mois.

2.2.2. Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles AUDACIA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrés globalement.

Les comptes des entreprises contrôlées conjointement par la société consolidante avec d'autres actionnaires sont consolidés par intégration proportionnelle.

Les titres des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence. Les participations avec un faible pourcentage de détention dont la contribution à la situation nette du Groupe n'est pas significative ne sont pas consolidées.

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte en principe de sa prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Certaines entités sont des produits d'investissement (FIA, FPCR, ...) créés par le Groupe et sont donc, au démarrage de leur activité, contrôlés à 100% par le Groupe, qui est ensuite dilué au fur à mesure des levées de fonds. A terme, ces entités sont destinées à ne plus être contrôlées par AUDACIA. Elles remplissent les deux conditions nécessaires au motif facultatif d'exclusion du périmètre relatif aux entités destinées à être cédées, à savoir :

- Intention de cession dès la date d'acquisition ;
- Cession prévue dans un avenir proche.

En conséquence, il a été décidé que l'existence et la nature du contrôle de ces entités seront appréciées à la clôture du deuxième exercice suivant leur date de création et qu'elles seront, jusqu'à cette date, exclues du périmètre consolidé.

2.2.3. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition et évaluée à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement systématique, seuls les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortissables. Ceux qui n'ont pas de durée de vie limitée ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation pratiqué annuellement, à chaque date de clôture.

Le test de dépréciation pratiqué consiste à comparer la valeur nette comptable à la valeur d'usage.

La valeur d'usage des actifs auxquels il est possible de rattacher des flux de trésorerie indépendants est déterminée selon la méthode des flux futurs de trésorerie. Elle est calculée sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale calculée par capitalisation du flux terminal à l'infini :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans ou plus, selon le cas, élaborés par la société en fonction de l'expérience passée et des perspectives d'évolution du marché ;
- Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, tenant compte notamment du coût de la dette.

Afin de déterminer la valeur d'usage, les écarts d'acquisition ou les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'usage de l'UGT s'avère inférieure à sa valeur nette comptable, et est imputée en priorité à la perte de valeur de l'écart d'acquisition.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition sont irréversibles.

2.2.4. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Site internet : 3 ans

2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

- Matériel et outillage : 5 ans
- Agencements et installations : 7 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

2.3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont réparties en 3 catégories :

- Titres de participation : constitués de titres pour lesquelles la société exerce une influence notable et dont elle détient au moins 5% du capital social ;
- Autres titres immobilisés : constitués de titres ne répondant pas à la définition ci-dessus et dont AUDACIA n'a pas d'influence notable et pour certaines lignes détient moins de 5% du capital ;
- Dépôts et cautionnements.

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition.

À chaque clôture, le groupe évalue ses titres de participation à leur "juste valeur". Pour déterminer le montant de la juste valeur, le groupe AUDACIA recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement, et le cas échéant avec l'appui d'experts spécialisés.

Sans qu'il soit possible d'éviter toute subjectivité dans l'évaluation, celle-ci est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pouvant l'affecter, positivement ou négativement, tels que : situation du marché des fusions, de la bourse, situation géographique, du risque de crédit, du risque de change ou

du risque de volatilité ; ces facteurs pouvant interagir entre eux, et seule la réalisation de l'investissement permet d'en apprécier réellement la véritable performance.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur historique. Elles font l'objet de provisions si leur valeur d'inventaire s'avère être inférieure à leur valeur historique.

2.3.4. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais directs de vente est inférieure à la valeur brute.

2.3.5. Valeurs mobilières de placement

Leur valeur brute est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur de marché à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend des titres auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité avec Invest Securities. Sur la base de leur valeur de marché, ces valeurs mobilières peuvent être dépréciées.

2.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Concernant les créances clients, la provision pour dépréciation est établie à partir de l'état du dossier dans le processus de recouvrement. Une analyse individuelle des clients est donc réalisée à la clôture de l'exercice, une partie des créances fait l'objet d'une dépréciation en fonction de leur ancienneté.

2.3.7. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

2.3.8. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires résultant de prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus au client.

2.3.9. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence, les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existants affectent le résultat de l'exercice.

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu au 31 décembre 2022 est de 25%.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

2.3.10. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

2.3.11. Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés

Les coûts de prestations de retraite et des prestations assimilées au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés à défaut d'application de la ladite méthode dans les comptes sociaux.

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées (Rec. ANC n° 2013-02), et tient compte des paramètres suivants :

- Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils. Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : L'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein selon les dernières modalités de départ à la retraite.
- La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- Table de mortalité retenue : table INSEE 2021 (sexe masculin ou sexe féminin)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,8 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 45%.

3. Changements comptables

3.1. Etablissement des premiers comptes consolidés du Groupe

La société AUDACIA établit sur une base volontaire des comptes consolidés pour la première fois au 31 décembre 2022.

En application du Règlement ANC n° 2020-01, les premiers comptes consolidés du Groupe ont été établis en appliquant les dispositions dudit règlement de manière rétrospective. Les ajustements en résultant ont été comptabilisés dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Groupe a appliqué les dispositions prévues par l'article 121-3 du Règlement ANC n° 2020-01, dispensant les groupes préexistants établissant leurs premiers comptes consolidés de présenter obligatoirement un comparatif avec l'exercice précédent.

3.2. Changement de méthode

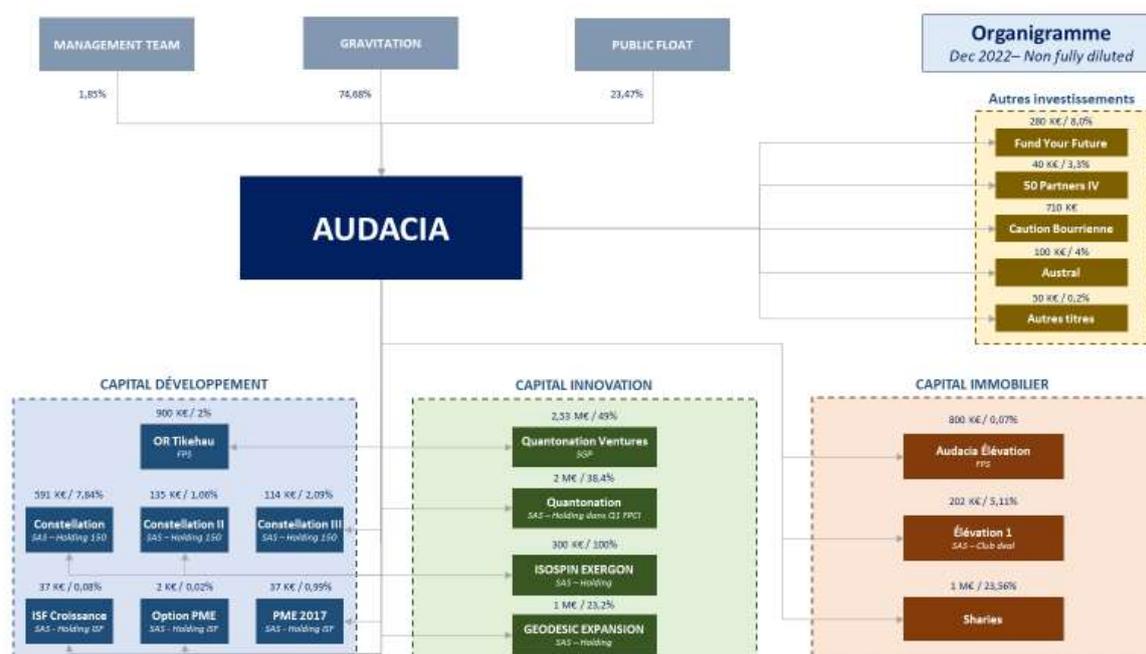
Néant

3.3. Changement de réglementation

Néant

4. Périmètre de consolidation

4.1. Organigramme du groupe au 31 décembre 2022



4.2. Liste des sociétés consolidées

Sociétés	31/12/2022			31/12/2021		
	Méthode	% contrôle	% d'intérêt	Méthode	% contrôle	% d'intérêt
AUDACIA	Mère	100,00%	100,00%	Mère	100%	100%
QUANTONATION VENTURES	IG	49,02%	49,02%	NC	0%	0%
QUANTONATION SAS	MEE	38,35%	38,35%	MEE	38,35%	38,35%

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

NC : Non consolidée

Le siège social des sociétés consolidées est situé au 58, rue d'Hauteville – 75010 Paris.

4.3. Sociétés exclues du périmètre

Les entités suivantes sont exclues du périmètre consolidé en tant qu'entités destinées à être cédées, s'agissant de produits d'investissement créés depuis moins de deux ans (cf. note 2.2.2. « Méthodes de consolidation ») :

Identification	Adresse du siège social	% de capital détenu 31/12/2022	VNC des titres au 31/12/2022	Derniers comptes annuels communiqués		
				Date de clôture	Capitaux propres	Résultat net
GEODESIC	58, rue de Hauteville 75010 Paris	23,26%	1 000 000	30/06/2022	3 181 444	-18 556
ISOSPIN	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	300 000	1ère clôture au 31/12/2022	298 935	-1 065
ISOSPIN 2	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	100	1ère clôture au 31/12/2023		
TOTAL			1 300 100			

Les entités ci-dessous ne sont pas consolidées bien que le Groupe exerce sur elles une influence notable, en raison de l'incompatibilité entre les délais de publication des comptes imposés à AUDACIA et les délais de sortie des comptes de ces entités, ainsi que du caractère non significatif du fait de les consolider ou non :

Identification	Adresse du siège social	% de capital détenu 31/12/2022	VNC des titres au 31/12/2022	Derniers comptes annuels communiqués		
				Date de clôture	Capitaux propres	Résultat net
SHARIES	11, rue Colonel de Rochebrune, 92500 Rueil-Malmaison	23,56%	1 000 159	31/12/2021	3 263 465	-1 043 615
FUND YOUR FUTURE	6, rue des Bateliers, 92110 Clichy	7,39%	280 000	31/12/2021	24 281	-71 719
TOTAL			1 280 159			

4.4. Autres sociétés non consolidées

Du fait de leur faible pourcentage de détention et de l'absence d'influence notable exercée par le Groupe, les sociétés listées ci-dessous n'ont pas été consolidées :

- **SAS CONSTELLATION**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 7,84 % par AUDACIA,
- **SAS CONSTELLATION II**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 1,06% par AUDACIA,
- **SAS CONSTELLATION III**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 2,09% par AUDACIA,
- **SAS ELEVATION 1**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 5,20 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA ISF CROISSANCE**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 0,08 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA OPTION PME**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 0,02 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA PME 2017**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 0,99 % par AUDACIA,
- **SAS PALICO HOLDING**, domiciliée au 21 rue Saint Fiacre, Paris (2^{ème}), détenue à 0,22% par AUDACIA,
- **SAS 50 PARTNERS IV**, domiciliée au 62 rue Jean Jacques Rousseau, Paris (1^{er}), détenue par 2,78% par AUDACIA,
- **FPS AUDACIA ELEVATION**, domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenu à 7,98% par AUDACIA,
- **SAS AUSTRAL DIAGNOSTICS**, domiciliée au 1 rue Jussieu, Paris (5^{ème}), détenue à 3,96% par AUDACIA,
- **FPS OR TIKEHAU**, fonds dont la société de gestion faitière est la société FUNDROCK France AM, domiciliée 63 avenue des Champs Elysées, Paris (8^{ème}), détenu à 3% par AUDACIA,
- **FPC QUANTONATION 1**, domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenu à 7,01% par AUDACIA et 3,42% par QUANTONATION VENTURES.

4.5. Variations de périmètre

Les variations du périmètre de consolidation par rapport à l'exercice précédent sont les suivantes :

- **Entrée dans le périmètre de QUANTONATION VENTURES :**

AUDACIA a souscrit aux 61.036 actions de préférence émises lors de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale de la société en février 2022. La société QUANTONATION VENTURES est détenue à 49% par AUDACIA, sans qu'aucun autre associé ne détienne une fraction supérieure du capital. Elle est consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2022.

Informations comparatives relatives à cette entité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 :

Chiffre d'affaires réalisé : 2 753 654 € ;

Résultat net : 120 817 €.

5. Informations relatives au bilan consolidé

5.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition (cf. note 5.2)				2 349 379		2 349 379
Frais d'établissement						0
Frais de recherche et développement						0
Concessions, brevets et droits similaires	2 146					2 146
Fonds commercial						0
Autres immobilisations incorporelles	17 200				3 520	20 720
Immobilisations incorporelles en cours						0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	3 520				-3 520	0
Immobilisations incorporelles brutes	22 866	0	0	2 349 379	0	2 372 245

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition (cf. note 5.2)						
Frais d'établissement						0
Frais de recherche et développement						0
Concessions, brevets et droits similaires	2 146					2 146
Fonds commercial						0
Autres immobilisations incorporelles	17 200	3 520				20 720
Immobilisations incorporelles en cours						0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						0
Amortissements et provisions	19 346	3 520	0	0	0	22 866

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecart d'acquisition (cf. note 5.2)	0			2 349 379		2 349 379
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	-3 520	0	0	3 520	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	3 520	0	0	0	-3 520	0
Valeurs nettes	3 520	-3 520	0	2 349 379	0	2 349 379

5.2. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'élèvent, en valeur brute, à 2.349.379 € au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

	QUANTONATION VENTURES	Total
Coût d'acquisition		
- Prix d'acquisition	2 535 000	2 535 000
- Frais directs liés à l'acquisition (nets d'impôts)		0
Coût d'acquisition total	2 535 000	2 535 000
Valeur d'entrée des actifs nets acquis	185 621	185 621
Ecart d'acquisition	2 349 379	2 349 379

Les écarts d'acquisition à durée limitée sont amortis sur une durée reflétant les objectifs fixés lors de l'acquisition.

QUANTONATION VENTURES est une société de gestion qui gère à ce jour le FPCI QUANTONATION 1. S'agissant d'une activité de gestion de Fonds, aucun élément identifiable à affecter en immobilisation incorporelle n'a été mis en évidence.

La société de gestion qui gère à ce jour le FPCI QUANTONATION 1, fonds de 91,4 M€, a comme ambition de gérer plusieurs fonds à court-moyen terme totalisant un actif très important qui génèrera des revenus et une rentabilité solide. Il n'a donc pas été déterminé de durée d'utilisation limitée à l'écart d'acquisition de QUANTONATION VENTURES.

En conséquence, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2022. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable des actifs relatifs à QUANTONATION VENTURES à sa valeur d'entreprise, calculée selon la méthode des DCF telle qu'expliquée au § 2.2.3, en fonction des hypothèses suivantes :

- Budgets prévisionnels sur 8 ans ;
- Taux d'actualisation : 10%
- Taux de croissance à l'infini : +1,5%,

Le résultat de ce test justifie l'absence de dépréciation de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, il est à noter que la valeur d'entrée des actifs et passifs identifiables a été comptabilisée à la date de prise de contrôle de QUANTONATION VENTURES. Ces valeurs, et l'écart d'acquisition qui en résulte, sont provisoires. En effet, la société se réserve la faculté, conformément aux dispositions du plan comptable, de modifier ces valeurs avant la fin du délai d'affectation, soit jusqu'au 31 décembre 2023. Durant ce délai, la société va procéder aux analyses et expertises complémentaires permettant d'affiner les valeurs provisoires ayant été retenues pour la clôture du 31 décembre 2022, dont le montant de l'écart d'acquisition.

5.3. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	13 302					13 302
Autres immobilisations corporelles	441 017	39 626		856		481 499
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	454 319	39 626		856		494 801

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage	13 302					13 302
Autres immobilisations corporelles	159 726	39 980				199 706
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	173 028	39 980				213 008

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage						
Autres immobilisations corporelles	281 291	-354		856		281 793
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	281 291	-354		856		281 793

5.4. Immobilisations financières

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participation (1)	2 034 142	1 598 741	10 750			3 622 133
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés (2)	2 034 583	259 001	208 885			2 084 699
Prêts						0
Autres immobilisations financières	710 000	500				710 500
Valeurs brutes	4 778 725	1 858 242	219 635	0	0	6 417 332

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participation						0
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés	3 884	49 999	3 884			49 999
Prêts						0
Autres immobilisations financières						0
Provisions	3 884	49 999	3 884	0	0	49 999

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participation	2 034 142	1 598 741	10 750			3 622 133
Créances rattachées à des participations						0
Autres titres immobilisés	2 030 699	209 002	205 001			2 034 700
Prêts						0
Autres immobilisations financières	710 000	500				710 500
Valeurs nettes	4 774 841	1 808 243	215 751	0	0	6 367 333

(1) Détail des titres de participation non consolidés :

Société	% capital	VNC des titres
Constellation	7,84%	590 936
Constellation 2	1,06%	135 051
Constellation 3	2,09%	114 000
Geodesic	23,26%	1 000 000
Isospin	100,00%	300 000
Isospin 2	100,00%	100
Sharies	23,56%	1 000 159
Fund Your Future	7,39%	280 000
Elevation 1	5,20%	201 887
Total		3 622 133

L'augmentation du poste « Titres de participation non consolidés » porte sur :

- l'acquisition de parts CONSTELLATION III et de ELEVATION 1 détenues par d'anciens salariés ;
- la participation à l'augmentation de capital de GEODESIC pour un montant de 1 M€ ;
- la participation à l'augmentation de capital d'ISOSPIN pour 300 K€ ;
- la participation à l'augmentation de capital de FUND YOUR FUTURE pour 280 K€ ;
- la création de la filiale ISOSPIN 2 pour 100 €.

La diminution du poste est relative à la cession d'actions CONSTELLATION III.

(2) Détail des autres titres immobilisés :

Société	% capital	VNC des titres
Palico Holding	0,22%	0
Audacia ISF Croissance	0,08%	36 900
Audacia Option PME	0,02%	1 900
Audacia PME 17	0,99%	36 900
FPC QUANTONATION 1	7,01%	119 000
FPS OR Tikehau	3,00%	900 000
FPS Audacia Elévation	7,98%	800 000
50 Partners IV	2,78%	40 000
Austral Diagnostics	3,96%	100 001
Total		2 034 701

L'augmentation des autres titres immobilisés porte sur :

- la souscription de 40 000 actions de 50PARTNER IV pour 40 K€ ;
- la souscription de 1 615 actions de AUSTRAL DIAGNOSTICS pour 100 K€ ;
- la souscription de 1 190 parts du PFC QUANTONATION 1 pour 119 K€.

Les sorties d'autres titres immobilisés correspondent à l'arrêt prématuré de AUDACIA ENTREPRENARIAT et la radiation des entreprise PROXI BUSINESS et BIESERVI.

5.5. Titres mis en équivalence

	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Valeurs brutes	1 959 388				-5 174	1 954 214
Provisions	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	1 959 388	0	0	0	-5 174	1 954 214

Société	31/12/2022				
	% de contrôle	Coût d'acquisition des titres	Contribution au résultat consolidé	Contribution aux capitaux propres consolidés	Participation mise en équivalence
QUANTONATION SAS	0	2 000 000	-5 174	-45 786	1 954 214
TOTAL		2 000 000	-5 174	-45 786	1 954 214

L'acquisition par le groupe de la société QUANTONATION SAS n'a pas donné lieu à la détermination d'un écart d'acquisition car l'acquisition de 100% du capital et des droits de vote de cette société a eu lieu en novembre 2018, soit 2 mois après sa création, et s'est faite à la valeur nominale des titres.

Le groupe a ensuite été dilué dans le cadre d'une augmentation de capital de la société décidée en décembre 2019.

5.6. Stocks et en cours

Analyse	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	0		0
Marchandises	26 149		26 149
En cours de production de biens			0
Produits intermédiaires et finis			0
TOTAL	26 149	0	26 149

Les stocks de marchandises correspondent à un stock de vin primeur et au stock de livres édités par AUDACIA sur l'Hôtel de Bourrienne.

5.7. Créances clients, autres créances et comptes de régularisation

Analyse	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Clients	20 631 728	12 243 963	8 387 765
Total Créances clients	20 631 728	12 243 963	8 387 765
Avances & acptes versés s/commandes	5 453		5 453
Créances sociales	0		0
Créances fiscales	779 510		779 510
Impôts différés - Actif (cf. note 6.6)	5 304		5 304
Autres créances	667 062		667 062
Charges constatées d'avance	105 902		105 902
Total Autres créances et comptes de régularisation	1 563 231	0	1 563 231
TOTAL	22 194 959	12 243 963	9 950 996

Echéancier	31/12/2022	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans
Clients	20 631 728	5 644 539	14 987 189
Avances & acptes versés s/commandes	5 453	5 453	
Créances sociales	0	0	
Créances fiscales	779 510	779 510	
Impôts différés - Actif	5 304	5 304	
Autres créances	667 062	667 062	
Charges constatées d'avance	105 902	105 902	
TOTAL	22 194 959	7 207 770	14 987 189

Créances clients

Les créances clients brutes au 31 décembre 2022 sont composées de la manière suivante :

Analyse	31/12/2022
Créances clients	4 211 324
Créances clients douteux	15 708 992
Factures à établir	711 412
TOTAL	20 631 728

L'**encours clients douteux**, constitué de créances dont les plus anciennes datent de 2010, portent sur les frais de gestion dus au représentant des porteurs d'ADP.

A chaque date d'exigibilité des frais de gestion, AUDACIA effectue un suivi du paiement des frais par chaque participation et la relance si besoin afin de s'enquérir d'éventuelles difficultés.

En cas de non-paiement des frais de gestion par une participation, dû ou non à des difficultés (structurelles, financières, ...), plusieurs procédures sont envisagées comme la mise en demeure ou la conciliation.

En comptabilité, le traitement suivant s'applique sur les participations d'AUDACIA lorsqu'une participation se retrouve dans une des situations suivantes :

- Liquidation judiciaire : la provision est inévitablement passée à 100% ;
- Redressement judiciaire et plan de sauvegarde sans échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 90%, sauf cas particulier ;
- Plan de continuation avec un échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 75% sauf cas particulier ;
- Mandat ad hoc et conciliation : la provision ne peut dépasser 50% sauf cas particulier ;
- Mise en demeure : Aucune provision n'est à envisager. Cependant, une provision pourra être appliquée en fonction des suites de cette mise en demeure ;
- Contestation sérieuse sur le fond menant à une procédure : une provision de 50% sera comptabilisée ;
- Absence de réponse menant à un référé : une provision de 25% sera comptabilisée ;
- Réponse ouvrant la voie de la négociation et menant à un accord : aucune provision ne sera comptabilisée.

Certaines participations sont provisionnées en complément ou moindre lorsqu'il y a une information complémentaire comme une opération en cours, recapitalisation, litiges entre actionnaires, relationnel difficile.

Les participations qui ne présentent pas de difficultés financières en apparence sont provisionnées avec un taux déterminé au cas par cas.

Lorsque la société défailtante est radiée du RCS, la créance douteuse est comptabilisée en pertes sur créances irrécouvrable et la provision reprise.

Les factures à établir au 31 décembre 2022 correspondent aux commissions de gestion non facturées au 31 décembre.

Créances fiscales

Les créances fiscales de 779 510 € au 31 décembre 2022 sont composées de créances d'IS pour 124 885 € et de créances de TVA, essentiellement de TVA sur factures non parvenues à hauteur de 557 650 €.

Autres créances

Les autres créances de 667 062 € au 31 décembre 2022 sont essentiellement composées de comptes courants envers des participations non intégrées dans les comptes consolidés.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2022 sont composées de :

Détail	31/12/2022
Cotisations professionnelles	13 772
Formations	10 025
Prestataires	22 834
Informatique	28 367
Revue presse	9 213
Assurances	17 079
Locations diverses	10 255
Commissions d'avance	12 223
TOTAL	123 768

5.8. Trésorerie

Analyse	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Valeurs mobilières de placement	1 163		1 163
Actions propres	212 208	1 426	210 782
Disponibilités	4 330 631	0	4 330 631
Concours bancaires courants	-1 570		-1 570
TOTAL	4 542 432	1 426	4 541 006

Les valeurs mobilières de placement sont composées :

- D'un placement HSBC Trésor Euro FCP 3DEC pour 1 163 € ;
- Des titres liés au compte de liquidités portant sur le rachat des actions sur le marché conformément au contrat Invest Securities souscrit afin de fluidifier les transactions sur les titres d'AUDACIA.

La comparaison entre la valeur historique unitaire des 36 594 actions détenues en propre et leur cours à la date d'arrêté a conduit à constater une dépréciation de 1 426 € au 31 décembre 2022.

5.9. Capital social de la société mère

	Nombre	Valeur nominale (EUR)
Actions composant le capital social au 31/12/2021	4 754 054	0,125
Modification de la valeur nominale de l'action	0	0
Actions émises pendant l'exercice	0	0
Actions remboursées pendant l'exercice	0	0
Actions composant le capital social au 31/12/2022	4 754 054	0,125

5.10. Tableau de bouclage des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres	Total part Groupe	Intérêts minoritaires
CAPITAUX PROPRES 12/2021	594 257	6 331 428	1 867 186	3 477 708	0	12 270 579	0
Affectation en réserves			3 477 708	-3 477 708			
Distribution de dividendes							
Variation de capital							
RESULTAT 12/2022				275 263		275 263	46 279
Variation écarts de conversion							
Variations de périmètre							193 021
Changements de méthode							
Autres variations							
CAPITAUX PROPRES 12/2022	594 257	6 331 428	5 344 894	275 263	0	12 545 842	239 300

Les intérêts minoritaires ont été majorés de 193 021 € au cours de l'exercice, suite à l'entrée de périmètre de la société QUANTONATION VENTURES, détenue par le groupe à hauteur de 49,02% et consolidée en intégration globale.

5.11. Valeurs mobilières susceptibles de donner accès au capital de la société mère

A- Bons de souscription d'actions (BSA)

Les BSA ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution et ont été émis au prix de 0.177 € au profit de deux salariés.

Chaque BSA donne droit à la souscription de deux actions nouvelles d'AUDACIA de 0,125€ de valeur nominale.

Le 12 avril 2019, la société GRAVITATION a racheté l'intégralité des BSA d'un des deux salariés (67 800 BSA sur les 90 350 émis initialement).

Aucun bon de souscription d'actions n'a été exercé au cours de l'exercice 2022.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
27/12/2013	90 350	0	15 992		45 287	180 700
Total	90 350		15 992			180 700

L'augmentation de capital potentielle est de 22 587,50 € pour les 90 350 bons en circulation.

La dilution potentielle du résultat par action est de 3,80 %.

B- Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Ils sont émis gratuitement au profit des membres du personnel salarié d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés. Les BSPCE deviennent caducs en cas de départ d'AUDACIA du bénéficiaire.

Aussi, chaque BSPCE donne droit à la souscription de deux actions nouvelles de d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,73 € par action.

Aucun BSPCE n'a été exercé en 2022.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
18/07/2019 ⁽¹⁾	238 317	13	3 207 747	13	47 317	476 634
21/06/2021	75 400	13	1 014 884	13	48 386	150 800
15/10/2021	124 600	7	841 050	7	48 502	249 200
Total	438 317		5 063 681			876 634

- (1) Sur les 270 278 BSPCE initialement émis en 2019, 31 161 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire et 800 ont été exercés en 2021. Le solde s'élève à 238 317 BSPCE.
- (2) Sur les 75 400 BSPCE initialement émis le 21 juin 2021, 16 792 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 58 608 BSPCE.

L'augmentation de capital sociale potentielle des 421 525 bons en circulation est de 105 K€.

La dilution potentielle du résultat par action est de 17,73 %.

Le Président a décidé, le 6 janvier 2021, la modification du plan des BSPCE afin (i) de prévoir qu'en cas de distribution de réserves, en espèces ou en nature, ou de primes d'émission, qu'AUDACIA pourrait réaliser à compter de l'émission des BSPCE, le maintien des droits des titulaires des BSPCE sera assuré en procédant à un ajustement des conditions d'exercice des BSPCE, conformément à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence des opérations financières visées, et (ii) d'autoriser l'exercice partiel des BSPCE. Le prix d'exercice a été ramené de 16,41 € à 13,46 €.

Ces BSPCE ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

L'assemblée générale en date du 31 mars 2021 a décidé de déléguer Président (puis au Conseil d'administration à l'issue de la transformation d'AUDACIA en société anonyme) sa compétence à l'effet de d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de deux cent mille (200 000) BSPCE donnant droit de souscrire un maximum de deux cent mille (200 000) actions ordinaires d'AUDACIA, au profit des salariés d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et (ii) d'attribuer les BSPCE. Le 21 juin 2021, le Président a attribué 75 400 BSPCE, et le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration a attribué 124 600 BSPCE.

Le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune autre attribution dans le cadre de la délégation de compétence conférée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021.

5.12. Provisions pour risques et charges

Analyse	31/12/2021	Dotations	Reprises	Variations périmètre	31/12/2022
Provisions pour engagements de retraite	64 692		44 366	889	21 215
Provisions pour risques					0
Provisions pour restructurations					0
Provisions pour pertes de change					0
Autres provisions					0
Total	64 692	0	44 366	889	21 215

Les reprises comprennent 44 094 € de provisions non utilisées.

5.13. Emprunts et dettes financières

La ventilation des emprunts et dettes financières selon l'échéance se présente ainsi :

Analyse	31/12/2022
Emprunts auprès des établissements de crédit	875 677
Dettes financières diverses	138
Concours bancaires courants	1 570
TOTAL	877 385

Echéancier	31/12/2022	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	875 677	249 225	626 452	
Dettes financières diverses	138	138		
Concours bancaires courants	1 570	1 570		
TOTAL	877 385	250 933	626 452	-

Les emprunts restants dus au 31 décembre 2022 concernent les emprunts suivants :

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :

Différé en intérêts jusqu'au 23/7/2021 et en capital jusqu'au 23/7/2022

Montant initial : 1 000 000 €

Solde restant dû : 875 677 €

Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

5.14. Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation se décomposent comme suit :

Analyse	31/12/2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 452 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	419 340
Total Dettes fournisseurs	6 871 378
Avances et acomptes reçus	0
Dettes fiscales et sociales	4 468 684
Impôts différés - Passif (cf. note 6.6)	0
Autres dettes	429 944
Produits constatés d'avance	18 691
Total Autres dettes et comptes de régularisation	4 917 319
TOTAL	11 788 697

Echéancier	31/12/2022	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 452 038	6 452 038		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	419 340	419 340		
Avances et acomptes reçus	0	0		
Dettes fiscales et sociales	4 468 684	4 468 684		
Impôts différés - Passif	0	0		
Autres dettes	429 944	429 944		
Produits constatés d'avance	18 691	83 554		
TOTAL	11 788 697	11 853 560	0	0

Dettes fournisseurs

Les dettes Fournisseurs au 31 décembre 2022 sont composées de la manière suivante :

Analyse	31/12/2022
Dettes fournisseurs	1 318 841
Factures non parvenues	5 133 197
TOTAL	6 452 038

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2023.

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2018 à 2022. Pour l'heure AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale. La facturation est à l'initiative du partenaire.

Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations comprennent :

- 377 K€ de versement restant à effectuer sur la souscription au FPS OR TIKEHAU. Le montant total de la souscription s'élève à 900 K€ et seuls 523 K€ ont été appelés ;
- 43 K€ restant à verser sur la souscription des parts du FPCI QUANTONATION 1.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2022 sont essentiellement constituées de dettes de TVA pour 3 583 K€ (dont 3 312 K€ de TVA collectée).

Les charges fiscales et sociales à payer au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Détail	31/12/2022
Provisions CP et primes chargés	542 779
TVA sur avoirs à recevoir	1 254
TVA sur factures à établir	118 569
TOTAL	662 602

Autres dettes

Les autres dettes au 31 décembre 2022 sont essentiellement composées de 140 K€ d'avoir à établir, de 105 K€ de comptes avec sociétés liées et 128 K€ d'un compte bancaire au nom d'AUDACIA géré par NATIXIS pour le compte de tiers.

- Dette et créance en trésorerie Natixis

AUDACIA a constaté au passif du bilan, une dette correspondant aux sommes perçues dans le cadre de sa gestion pour comptes de tiers, et figurant à l'actif du bilan (compte bancaire NATIXIS), dans l'attente de la rétrocession aux débiteurs. Le compte comptabilisé en « autres dettes » s'élève à 128.474,02€ au 31/12/2022. La direction poursuivra les recherches en 2023 pour apurer ce solde.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2022 concernent le fonds Obligations Relance :

Détail	31/12/2022
Commissions agent et commissions d'arrangement	18 691
TOTAL	18 691

6. Informations relatives au compte de résultat

6.1. Information sectorielle

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2022
Ventes de biens et marchandises	
Prestations de services et autres produits annexes	9 772 920
TOTAL	9 772 920
Secteur d'activité "Gestion"	9 772 920
Autres	
TOTAL	9 772 920

Le chiffre d'affaires provient d'activités de gestion (frais de gestion, frais de placement, refacturations, ...).

L'intégralité du chiffre d'affaires a été réalisé en France.

Autres informations sectorielles	31/12/2022
Actif immobilisé	
Secteur d'activité "Gestion"	10 952 719
Autres	0
TOTAL	10 952 719
Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition	
Secteur d'activité "Gestion"	477 415
Autres	0
TOTAL	477 415

6.2. Charges de personnel

Analyse	31/12/2022
Salaires	3 653 368
Charges sociales	1 447 580
TOTAL	5 100 948

6.3. Autres charges d'exploitation

Analyse	31/12/2022
Autres charges externes	4 139 060
Autres charges d'exploitation	823 379
TOTAL	4 962 439

6.4. Résultat financier

Analyse	31/12/2022
Autres intérêts et produits assimilés	
Gains de change	
Produits nets sur cessions de VMP	2 962
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 884
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 846
Dotations financières aux amortissements et provisions	51 425
Intérêts et charges assimilées	8 816
Pertes de change	
Charges nettes sur cession de VMP	16 151
Autres charges financières	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	76 392
RESULTAT FINANCIER	-69 546

6.5. Résultat exceptionnel

Analyse	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	228 050
Autres produits exceptionnels	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	228 050
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	701
Valeurs nettes comptables sur cessions d'éléments d'actifs	219 634
Autres charges exceptionnelles	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	220 335
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 715

Le résultat exceptionnel est principalement composé de la plus-value de 12 500 € réalisée sur la cession des parts du FCPR AUDACIA ENTREPRENEURIAT FAMILIAL.

6.6. Impôts sur les résultats

Analyse	31/12/2022
Impôts sur les résultats	47 455
Impôts différés	41 413
TOTAL	88 868

Les produits ou charges d'impôts différés s'analysent de la façon suivante :

Produits ou charges d'impôts différés	
Sur différences temporaires	11 091
Sur crédits d'impôts	
Sur reports fiscaux déficitaires	30 322
Liés au changement de taux d'impôt différé	
TOTAL	41 413

L'évolution des impôts différés s'analyse comme suit :

Analyse	31/12/2021	Variation réserves	Variation résultat	31/12/2022
Impôts différés - Actif	16 173	30 544	-41 413	5 304
Impôts différés - Passif				0
TOTAL	16 173	30 544	-41 413	5 304

Les impôts différés nets au 31 décembre 2022 sont composés de :

Analyse	Base	Impôts différés nets
Différences temporaires	21 215	5 304
Crédits d'impôts		0
Reports fiscaux déficitaires		0
TOTAL	21 215	5 304

6.7. Preuve d'impôt

	31/12/2022
Résultat consolidé des sociétés intégrées (groupe et minoritaires)	326 716
Résultat des sociétés mises en équivalence	-5 174
Charge d'impôt consolidée (exigible et différée)	88 868
Résultat consolidé des sociétés intégrées, avant impôt (groupe et minoritaires)	415 584
Taux d'impôt applicable à la société mère	25%
Impôt théorique correspondant	103 896
Différence d'impôt	-15 028
Analyse de la différence	
Différences permanentes (résultat fiscal et social)	11 592
Différences liées aux retraitements de consolidation	0
Crédits d'impôt	-26 620
Impact du changement de taux d'ID	0
Autres différences	0
Différence	-15 028

6.8. Résultat par action

	31/12/2022
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	4 754 054
Nombre moyen pondéré maximal d'actions susceptibles d'être émises en fonction des instruments dilutifs émis	5 777 804
RESULTAT NET PART DU GROUPE	275 263
Résultat de base par action (€ par action)	0,0579
Résultat dilué par action (€ par action)	0,0476

7. Autres informations

7.1. Effectif

L'effectif employé par le Groupe dans les sociétés consolidées se décompose comme suit :

	31/12/2022
Effectif par société	
Audacia	26
Quantonation SAS	
Quantonation Ventures	4
TOTAL	30
Effectif par catégorie	
	30
TOTAL	30

7.2. Engagements hors bilan

7.2.1. Engagements reçus

AUDACIA a reçu l'engagement de la société GRAVITATION en sa qualité d'actionnaire de référence pour délivrer un cautionnement solidaire au bénéfice de la SAS HÔTEL DE BOURRIENNE (en sa qualité de bailleur) d'un montant maximum de 2,1 M€ (trois ans de loyers) afin de couvrir toutes les sommes dues ou à devoir au bailleur en application du bail commercial signé le 29 janvier 2021 entre la Société et le bailleur.

A ce titre, AUDACIA a versé à la société GRAVITATION un dépôt de garantie non productif d'intérêts d'un montant de 710 K€ correspondant à un an de loyer.

7.2.2. Nantissements

Aucun nantissement n'est enregistré à ce jour.

7.2.3. Engagements réciproques

Le Groupe AUDACIA n'a pas d'engagements réciproques susceptibles d'être portés en annexe.

7.2.4. Engagements Crédit-bail

Le Groupe n'a pas de financement en crédit-bail.

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

	PWC (HT)	EY (TTC)	Total
Audacia	65 300		65 300
Quantonation SAS		6 000	6 000
Quantonation Ventures		14 400	14 400
Total	65 300	20 400	85700

7.4. Rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux

L'organe de direction d'AUDACIA (Conseil d'administration) est composé de cinq administrateurs. Les administrateurs sont rémunérés par AUDACIA.

Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 n'est pas communiqué car cela reviendrait à fournir une information individuelle.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice.

7.5. Transactions avec les parties liées

Il n'a pas été identifié de transactions non conclues aux conditions normales de marché avec les parties liées.

7.6. Evènements postérieurs à la clôture

La fin du premier trimestre 2023 aura été marquée par la mise sous tutelle par la Fédération Deposit Insurance Corporation des Banques Américaines "Silicon Valley Bank" et "Signature Bank". Par ailleurs, Crédit Suisse, dont les difficultés avaient alimenté une chute très significative du cours de bourse, a été reprise par UBS. Ces événements ont déclenché une chute des valeurs bancaires et une très forte volatilité des indices boursiers.

L'exposition d'AUDACIA à ces trois acteurs bancaires est très limitée.

7.7. Tableau des flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie	31/12/2022
Résultat net des sociétés intégrées	326 716
Amortissements et provisions (1)	45 249
Variation des impôts différés	41 413
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	-8 416
Marge brute d'autofinancement des entités intégrées	404 962
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-2 723 228
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-2 318 266
Acquisitions d'immobilisations	-2 288 528
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	228 050
Incidence des variations de périmètre	15 527
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-2 044 951
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	
Emissions d'emprunts	
Remboursements d'emprunts	-271 756
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-271 756
Incidence des variations de cours des devises	
Variations de trésorerie	-4 634 973
Trésorerie d'ouverture	9 175 979
Trésorerie de clôture	4 541 006

Ecart 0

(1) A l'exclusion des provisions sur actif circulant

(2) Détail de la variation du besoin en fonds de roulement :

	31/12/2022	31/12/2021 et BFR variations de périmètre	Variation
Stocks	26 149	24 517	1 632
Avances et acomptes versés			0
Créances Clients	8 387 765	9 642 244	-1 254 479
Autres créances (hors IDA)	1 452 025	2 284 652	-832 627
Comptes de régularisation Actif	105 902	86 091	19 811
Dettes Fournisseurs	-6 452 038	-9 664 715	3 212 677
Dettes fiscales et sociales	-4 468 684	-5 508 682	1 039 998
Produits constatés d'avance	-429 946		-429 946
Autres dettes	-18 690	-984 852	966 162
Total	-1 397 517	-4 120 745	2 723 228